



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
Mardi 9 mai 2023, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. Voirie

- 2.1. Projet de conversion au DEL des luminaires – Responsabilité municipale
- 2.2. Scellement de fissures 2023 – Octroi du contrat

3. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 5 juin 2023, à 19 h 30**